

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : BIOGENIX CURE MONODOSE, SUSPENSION INJECTABLE POUR CHIENS, Suspension injectable

Titulaire : CEVA SANTE ANIMALE

Composition : allergène-sans objet

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/8194783 4/2024

Date de décision : 08/04/2024